

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 17 (1872)
Heft: 16

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 16.

Lausanne, le 12 Septembre 1872.

XVII^e Année.

SOMMAIRE. — **Essais de tir d'artillerie à Trouville.** — **Bibliographie.** — *Instruction de S. M. le roi de Suède aux généraux de son armée*; — *Planschwerk öfver antagna nyjare gevärsmodeller ritadt och utgifret af Gustaf Fru-merie.* — *Rivista militare italiana.* — **Rassemblement de troupes de la 8^e division.** — **Société militaire fédérale. Section vaudoise.** Réunion générale de 1872 — **Cours de tir vaudois.** — **Nouvelles et chronique.**

ARMES SPÉCIALES. — **Société d'amélioration de la race chevaline.** — **Nouvelles et chronique.** — **Réorganisation du service sanitaire.** (Fin.)

ESSAIS DE TIR D'ARTILLERIE A TROUVILLE

L'Avenir militaire publie les correspondances suivantes :

« *Trouville, le 18 août.* — Les expériences interrompues en raison de l'absence de M. Thiers, puis de la fête de l'Assomption, ont été reprises vendredi dernier. Le président de la République y assistait avec les généraux de Cisse, Frébault, Forgeot, et Appert, le colonel de gendarmerie Lambert et plusieurs officiers de terre et de mer. On remarquait également M. Dupuis de Lôme, directeur des constructions navales. L'état-major étranger, plus nombreux que lors des précédentes journées, se composait du lieutenant-colonel de Saussure, de l'artillerie suisse, d'un capitaine d'artillerie de la garde impériale russe, d'un colonel de l'armée turque et de l'attaché militaire autrichien.

Les expériences de vendredi ont été d'une grande importance, en ce sens que quatre systèmes différents y ont concouru.

Quatre pièces étaient rangées côte à côte en batterie, savoir, en commençant par la droite : la pièce de quatre, dont nous avons déjà parlé, la pièce de 7 ayant également servi aux expériences de la semaine dernière, puis deux bouches à feu se chargeant par la culasse, envoyées de Suisse et arrivées au petit camp de Deauville depuis quarante-huit heures seulement ; en outre, une cinquième pièce, en acier fondu, système Schneider, était placée à part. M. Schneider, l'inventeur, se tenait auprès de cette bouche à feu, dont la charge s'opérait directement sous ses ordres. Les crosses des affûts plongeaient dans des tranchées de cinquante centimètres de profondeur environ, dont le fond présentait au recul de chaque crosse un plan incliné se raccordant avec le sol.

Le but, toujours la même barque, se trouvait situé à 4,500 ou 4,600 mètres de la batterie. L'avisé le *Coligny*, immobile à un millier de mètres de la cible, observait les coups et transmettait les indications concernant les qualités du tir, au moyen de signaux observés et traduits, de l'emplacement des batteries, par un maître canonier de la marine. Le tir, commencé un peu après une heure et demie, a duré deux heures environ.

Cinquante-deux coups ont été tirés ; de ce nombre il faut défalquer deux coups à blanc tirés par les bouches à feu suisses afin que l'on fût assuré que nos artilliers étaient complètement familiarisés avec la manœuvre de ces bouches à feu. Sur les cinquantes projectiles envoyés, onze l'ont été par chacune des pièces suisses, douze par chacune des pièces françaises, quatre seulement par le canon d'acier.

On conçoit fort bien que sur un nombre aussi restreint de coups, les résultats en chiffres se trouvent compromis par les deux ou trois premiers coups ne servant guère qu'à assurer ensuite le pointage. Il convient, pour noter rigoureusement ces